

UNE ANNÉE ET UN CHANTIER QUI SE TERMINENT...

L'année 2021 avait été annoncée comme une année intense avec la mise en place de la Déclaration Sociale Nominative.

Intense, elle l'a été sans commune mesure. Nous vous invitons à lire *l'interview de Djuna PHERON* qui a été au cœur du chantier avec les informaticiens et les référents de l'Union des Caisses de France.

En ce début du mois de Novembre, *le pari est quasiment gagné*. Nous pouvons affirmer que les entreprises adhérentes de la Caisse pourront intégrer le dispositif à partir du mois de janvier.

Il nous faut ici *remercier les quelques 200 entreprises et tiers déclarants* de Guadeloupe, Guyane et Martinique qui ont accepté de participer à la phase pilote et ainsi permettre d'affiner les développements informatiques. Elles ont joué le jeu et contribuent activement à la réussite de ce projet.

Mais pour que ce projet soit pleinement un succès, chaque entreprise, chaque cabinet comptable doit, comme avant une rencontre sportive, peaufiner son échauffement dans les détails. *Jouant pleinement son rôle d'accompagnateur*, la Caisse a mis en ligne sur les espaces dédiés tous les éléments nécessaires pour anticiper et accomplir les dernières formalités, notamment le paramétrage des logiciels de paie.

De plus, et afin de soutenir les adhérents et les tiers déclarants, la Caisse met en place *des équipes support* pouvant répondre aux situations rencontrées. Ces équipes peuvent traiter trois niveaux de complexité. Vous pouvez vous rapprocher d'elles par les canaux habituels.

Bientôt, un numéro vert entrera en fonction ainsi qu'une adresse mail dédiée.

Une année qui se termine c'est aussi l'heure du bilan. A ce titre, *l'assemblée générale de la Caisse est prévue le 10 décembre 2021 en Martinique*. Ce rendez-vous traditionnel permettra d'entendre les rapports moral et financier du Conseil d'administration et approuvera les comptes.

La tenue de ces réunions statutaires auxquels participent les adhérents, permet de démontrer la vitalité d'une association dynamique au cœur de la profession. Elles sont aussi l'occasion de dresser un état des lieux des chantiers lancés et de réfléchir aux prochaines orientations.

Comme vous le voyez, de nombreux moments importants sont au cœur de cette fin d'année et démontrent, s'il en était besoin, que *Congés BTP, Caisse des Antilles et de la Guyane reste ambitieuse et innovante au service de la Profession*.

Vous pouvez compter sur nous, comme nous comptons sur vous !!!!

Alain THEBIA,
Directeur Régional